



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ QU'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare, le lundi 6 mai 2019, à 19 h 30, au 850, rue Principale, à Saint-Ambroise-de-Kildare. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure 2019-121

Désignation : matricule 0399-71-2495, chemin Saint-Pierre
Lot 5 274 552, cadastre du Québec

Nature et effets :

La demande porte sur la subdivision du terrain en deux (2) lots non desservis, dont la ligne avant de chacun des lots sera de 30,48 m, alors que le règlement de lotissement 391-1991 exige un minimum de 50 m le long de la ligne avant.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 18^e JOUR DU MOIS D'AVRIL 2019.

René Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)

Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 18^e jour d'avril 2019, entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18^e jour du mois d'avril 2019.

René Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorier